

Au Conseil intercommunal du district de Nyon
Préavis du Comité de direction n° 57-2009

Concerne : le budget 2010

Responsable : Bernard Penel

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'art. 38 de nos statuts, nous vous présentons pour approbation le budget du Conseil régional du district de Nyon pour l'année 2010. Vous trouverez ci-dessous les commentaires explicatifs en sachant que nous avons intégré dans ces chiffres l'entrée de la commune de Nyon dans notre association.

o **10 Autorités**

Le chapitre Conseil intercommunal (100) est inchangé.

Les comptes Rétribution des autorités (101.3001) et Jetons de présences du Comité (101.3003) ont été calculés avec 11 membres au CODIR. Le compte Jetons de présence des commissions (101.3004) a été adapté à la hausse.

o **11 Administration**

En rapport au budget 2009, ce chapitre budgétaire est globalement en diminution de l'ordre de CHF *6'000.-, ce qui s'explique de la manière suivante :

Le poste traitement du personnel (110.3011) est prévu en hausse de 18'000.-.

- Une augmentation des salaires a été intégrée à raison de 2%,
- Les 3 postes de chefs de projet sont intégrés totalement dans le budget,
- Suite aux préavis 50 et 58, les forces de travail fixe augmentent de 500% à 540%,
- Selon convention avec l'Etat de Vaud dans le cadre de son soutien au poste de deux chefs de projet (tourisme et développement territorial), nous recevons un remboursement de 130'800.- (110.4362).

Le poste salaire occasionnel permet d'accueillir des stagiaires. Ce poste peut être considéré comme une réserve salariale pour des tâches ponctuelles.

Les postes LPP, AVS/AI/APG/AC subissent une variation proportionnelle à la masse salariale du personnel, du comité et des commissaires.

Les comptes 110.3061 à 110.3091 sont inchangés.

Les frais pour la recherche de personnel ont été prévus à hauteur de 6'000.-

Les dépenses pour publications et abonnements ont été adaptées à hauteur de 4'000.- contre 3'200.- auparavant.

Le poste achat de mobilier et machines de bureaux a été augmenté de 3'500.- en prévision des besoins.

Le loyer de nos locaux est de 60'456.- plus les acomptes de charges pour 2'400.-.

Le poste frais de port et télécommunications et d'internet (110.3181- 3182 - 3183 et 3185) ont été réajustés à la hausse pour 3'120.-.

Le compte 110,4362 contient la participation cantonale aux chefs de projet citée ci-dessus ainsi que la part cantonale au fonctionnement de 127'680.-.

Les imputations internes (110.4909) représentent la participation au fonctionnement de la promotion économique et des projets (culture, mobilité, tourisme, développement territorial et promotion économique) après déduction des aides cantonales.

o **15 Affaires culturelles**

Une dotation de 204'500.- a été dégagée en soutien à l'enseignement de la musique. Une somme de 35'000.- supplémentaire a été budgétée pour l'incitation à la lecture, un prix culturel et d'autres actions.

Une imputation de 25'000.- à titre de participation au fonctionnement est prévue dans ce chapitre.

o **16 Tourisme**

Outre notre soutien aux Offices du tourisme (NRT et Office de Rolle) de 128'000.-, un montant de 25'000.- est prévu pour différentes actions de développement touristique. De plus, une somme de 40'000.- est imputée à ce chapitre à titre de participation au fonctionnement.

Les recettes présumées de la taxe régionale de séjour sont attribuées pour moitié au fonds d'équipement touristique (230.3814) et pour le reste au fonds de développement touristique (230.3815).

• **17 Sports**

Un montant de 41'000.- a été attribué à ce chapitre, pour la fête des sports, les équipements de plein air et les joutes éclairées.

- **18 Mobilité**

Ce chapitre comprend des charges budgétaires de 50'000.- destinées à participer à la concrétisation de la requalification de la RC1 ainsi qu'aux réseaux intercommunaux de mobilité douce dans le SDAN, mais également pour étudier la concrétisation des mesures prioritaires pour les bus au niveau des sorties autoroutières et valoriser l'accessibilité aux quatre gares régionales.

Une imputation de 20'000.- à titre de participation au fonctionnement est prévue dans ce chapitre.

- **21 Participations**

Nous avons estimé la population des communes membres pour 2010 à 80'000 habitants soit une contribution de CHF 20.-/hab.

D'autre part, la participation des communes partenaires reste inchangée.

Les recettes présumées de la taxe régionale de séjour sont attribuées pour moitié au fonds d'équipement touristique (230.3814). Le solde après équilibrage du chapitre « tourisme » est attribué au fonds de développement touristique (230.3815).

- **22 Service financier**

Les charges de ce service sont estimées à 8'000.--

- **22 Attribution aux réserves**

Un montant de 290'380.- est budgété au compte amortissement (230.3315) correspondant aux décisions d'amortir sur 5 ans les études figurant à l'actif de notre bilan et les préavis en cours. Ce chapitre contient également l'attribution aux deux fonds touristiques mentionnée plus haut.

- **42 Développement territorial**

Ce chapitre annonce des charges pour 70'000.- réparties en faveur d'un soutien au processus de relocalisation partielle d'Agroscope ACW, de la mise en place d'une structure d'acquisition et valorisation foncière, de l'approfondissement de l'étude de relocalisation de la Ballastière et d'un soutien à l'établissement de démarches intercommunales pour les communes non organisées en SD intercommunal.

Une imputation de 35'000.- est prévue à titre de participation au fonctionnement.

- **80 Etudes préliminaires**

Ce chapitre contient 60'000.- pour les études et actions relatifs au projet de maison de la nature / centre nordique de la Givrine, pour réaliser l'étude de construction du nouveau zoo de la Garenne, mais également pour concrétiser le projet de bâtiment secteur d'accueil des Dappes.

o **81 Ouvrages et infrastructures**

Ce chapitre présente des charges présumées de 20'000.- concernant notre aide à la télévision régionale NRTV.

o **82 Promotion économique régionale**

Les frais promotionnels sont portés au budget pour 62'000.- pour des manifestations, des supports de communication et des analyses de données alors que l'imputation pour la participation de la promotion économique au fonctionnement est fixée à 75'000.--.

Commentaire général

Nous avons l'avantage de vous présenter pour approbation un budget présentant un bénéfice présumé de CHF *77'446.--, ce qui démontre la volonté du CODIR de maîtriser les dépenses. Globalement et hors imputations internes, les augmentations de nos charges par rapport au budget 2009 sont les suivantes :

- aides : (culture, tourisme, NRTV..) : CHF 54'130.-,
- investissements : CHF 23'000.-,
- promotion touristique : CHF 29'000.-.

Il faut également noter l'augmentation de CHF 35'080.- de nos amortissements à valoir sur les différents préavis acceptés par le Conseil intercommunal.

Avec l'arrivée de nouveaux membres, nous pouvons tabler sur une augmentation des participations de CHF 174'000.- ce qui nous permet d'annoncer ce bénéficiaire budgétaire.

Vous trouverez en annexe un résumé du budget ainsi qu'un tableau des attributions qui vous permettrons de trouver des détails complémentaires sur ce préavis.

Conclusion

Compte tenu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal du district de Nyon

vu le préavis du comité de direction N°57-2009 concernant le budget du Conseil régional pour l'année 2010

ouï le rapport de la commission de gestion et finances

attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour

décide d'approuver le budget 2010

Ainsi délibéré par le Comité de direction dans sa séance du 22 octobre 2009, pour être soumis à l'approbation du Conseil intercommunal du district de Nyon.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le Président

Le Secrétaire

Pierre-André Romanens

Patrick Freudiger

Annexe : ment

		<u>2010</u>	<u>2010</u>	<u>2009</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>	<u>2008</u>
		<u>BUDGET</u>		<u>BUDGET</u>		<u>COMPTES</u>	
10 Autorités		86'500.00		80'200.00		69'950.00	
100 Conseil intercommunal		6'000.00		6'000.00		5'000.00	
100.3001	Rétribution des autorités	2'000.00		2'000.00		1'600.00	
100.3003	Jetons de présence des commissions	4'000.00		4'000.00		3'400.00	
101 Comité de direction		80'500.00		74'200.00		64'950.00	
101.3001	Rétribution des autorités	20'000.00		20'000.00		17'000.00	
101.3003	Jetons de présence du comité	27'500.00		24'200.00		18'400.00	
101.3004	Jetons de présence des commissions	33'000.00		30'000.00		29'550.00	
101.3005	Délégation et représentation						
11 Administration		928'434.00	453'480.00	887'783.90	406'800.00	810'124.15	324'410.00
			<i>474'954.00</i>		<i>480'983.90</i>		<i>485'714.15</i>
110.3011	Traitement du personnel	618'000.00		600'000.00		558'464.30	
110.3012	Salaire personnel occasionnel	24'000.00		22'000.00		100.00	
110.3030	AVS/AI/APG/AC	64'890.00		61'267.50		58'773.70	
110.3040	LPP	55'620.00		54'000.00		45'504.70	
110.3050	AANP/APG	19'688.00		18'500.40		17'958.60	
110.3061	Frais pour usage de véhicules privés & train	10'000.00		10'000.00		9'509.00	
110.3063	Frais de représentation	15'000.00		15'000.00		10'624.15	
110.3091	Frais pour la formation du personnel	1'000.00		1'000.00		50.00	
110.3092	Frais de recherche de personnel	6'000.00		-		6'134.95	
110.3101	Imprimés et fournitures de bureau	12'000.00		12'000.00		8'980.90	
110.3102	Documentation abonnements et annonces	4'000.00		3'200.00		3'558.55	
110.3111	Achat de mobilier et de machines de bureau	10'000.00		6'500.00		6'402.20	
110.3112	Leasing mobilier, machines et info.	4'000.00		4'000.00		3'382.80	
110.3151	Entretien du mobilier et des machines de bureau	4'000.00		3'500.00		4'210.45	
110.3161	Loyer et entretien des locaux	62'856.00		62'856.00		61'393.90	
110.3162	Locaux charges accessoires	3'000.00		2'000.00		2'855.35	
110.3181	Frais de port	3'000.00		2'500.00		2'586.20	
110.3182	Télécommunication	5'880.00		6'660.00		4'432.90	
110.3183	Internet	2'400.00		2'000.00		2'193.00	
110.3185	Communication	2'000.00		-		1'948.40	
110.3186	Prime d'assurances de tiers, choses & RC	1'100.00		800.00		1'060.10	

110.4361	Remboursement assurance				-		1'910.00
110.4362	Remboursement de frais		258'480.00		-	258'480.00	112'500.00
110.4909	Imputation interne		195'000.00		-	148'320.00	210'000.00
15 Affaires culturelles			264'500.00	264'500.00	206'590.00	179'210.00	179'210.00
150.3185	Subventions affaires culturelles		239'500.00		193'270.00		154'210.00
150.3811	Attribution au fonds culturel				-		-
150.3909	Imputation interne		25'000.00		13'320.00		25'000.00
150.4811	Prélèvement au fonds d'aides régulières			264'500.00			179'210.00
150.4814	Prélèvement au fonds culturel			-			
16 Tourisme			443'000.00	443'000.00	188'000.00	470'000.00	184'000.00
160.3520	Participations à des charges de tourisme		128'000.00		104'000.00		120'000.00
160.3521	Participations ponctuelles		25'000.00		45'000.00		-
160.3522	Promotion touristique		200'000.00				
160.3523	Financement par projet		50'000.00				
160.3909	Imputation interne		40'000.00		39'000.00		64'000.00
160.4300	Taxe de séjour				470'000.00		
160.4811	Prélèvement au fonds d'aides régulières			187'000.00			
160.4813	Prélèvement au fonds promo touristique			6'000.00			4'491.96
160.4815	Prélèvement au fonds développement touristique			250'000.00			179'208.04
17 Sports			41'000.00	41'000.00			5'080.00
170.3185	Manifestations		41'000.00				5'080.00
170.4810	Prélèvement au fonds d'investissements			20'000.00			
170.4811	Prélèvement au fonds d'aides régulières			21'000.00			5'080.00
18 Mobilité			70'000.00	70'000.00	36'000.00		46'835.55
180.3185	Honoraires & frais d'expertises		50'000.00		21'000.00		34'835.55
180.3909	Imputation interne		20'000.00		15'000.00		12'000.00
180.4510	Subvention à recevoir						
180.4810	Prélèvement sur fonds d'investissements			70'000.00			46'835.55
180.4811	Prélèvement au fonds d'aides régulières						
21 Participations			3'100.00	2'128'000.00	3'100.00	1'454'000.00	2'890.00
							1'736'846.10

210 Participation des membres			1'600'000.00	1'426'000.00	1'287'490.50
210.4520	Participation de communes (Fonctionnement)		640'000.00	570'400.00	514'996.20
210.4521	Participation de communes (Aides)		480'000.00	427'800.00	386'247.15
210.4522	Participation de communes (investissements)		480'000.00	427'800.00	386'247.15
210.4523	Nouveaux membres (fonctionnement)				
210.4524	Nouveaux membres (aides)				
210.4525	Nouveaux membres (investissements)				
211 Participation des non membres			28'000.00	28'000.00	19'355.60
211.4520	Participation de communes (Fonctionnement)		10'000.00	10'000.00	9'769.10
211.4521	Participation de communes (Tourisme)		6'000.00	6'000.00	5'094.54
211.4522	Participation de communes (Promotion)		6'000.00	6'000.00	4'491.96
211.4523	Participation de communes (Urbanisme)		6'000.00	6'000.00	
212 Autres participations			3'100.00	500'000.00	3'100.00
212.3193	Participation & cotisation à des associations		3'100.00	3'100.00	2'890.00
212.4300	Taxe de séjour		500'000.00		400'000.00
212.4526	Autre participation & subvention			-	30'000.00
22 Service financier			12'000.00	4'000.00	10'000.00
220.3181	Intérêts passifs & frais bancaires		2'000.00	500.00	2'535.06
220.3185	Honoraires & frais d'expertise		10'000.00	9'500.00	10'145.60
220.4250	Intérêts actifs		4'000.00	1'000.00	4'000.11
23 Attribution aux réserves			1'768'380.00	290'380.00	655'500.00
				<i>1'478'000.00</i>	1'342'772.60
230.3313	Amortissement machines, mobilier et info		-		
230.3315	Amortissement patrimoine administratif		290'380.00	185'500.00	160'691.80
230.3810	Attribution au fonds d'investissement		486'000.00		386'247.15
230.3811	Attribution au fonds d'aides régulières		480'000.00		386'247.15
230.3812	Attribution au fonds de promo économique		6'000.00		5'094.54
230.3813	Attribution au fonds de promo touristique		6'000.00		4'491.96
230.3814	Attribution au fonds d'équipements touristiques		250'000.00	235'000.00	200'000.00
230.3815	Attribution au fonds développement touristique		250'000.00	235'000.00	200'000.00
230.3819	Attribution au fonds réserve générale				
230.3909	Imputation interne (aides)				

230.4810	Prélèvement au fonds d'investissements			290'380.00				160'691.80
42 Développement territorial			105'000.00	105'000.00	97'000.00		95'024.50	95'024.50
420.3185	Honoraires & frais d'expertises		70'000.00		70'000.00		61'024.50	
420.3909	Imputation interne		35'000.00		27'000.00		34'000.00	
420.4810	Prélèvement sur fonds d'investissements			105'000.00				95'024.50
80 Études préliminaires			60'000.00	60'000.00	40'000.00		34'358.95	34'358.95
800.3185	Honoraires & frais d'expertises		60'000.00		40'000.00		34'358.95	
800.4810	Prélèvement sur fonds d'investissements			60'000.00				34'358.95
81 Ouvrages & infrastructures			20'000.00	20'000.00	20'000.00		17'569.94	17'569.94
810.3185	Honoraires & frais d'expertises		20'000.00		20'000.00		17'569.94	
801.4810	Prélèvement sur fonds d'investissements			-				17'569.94
801.4811	Prélèvement sur fonds d'aides régulières			20'000.00				
82 Promotion économique régionale			137'000.00	137'000.00	117'000.00	22'000.00	102'692.41	102'692.41
820.3170	Frais promotionnel		62'000.00		63'000.00		27'692.41	
820.3909	Imputation interne (particip. au fonctionnement)		75'000.00		54'000.00		75'000.00	
820.4362	Remboursement					22'000.00		
820.4810	Prélèvement sur fonds d'investissements			65'500.00				48'798.93
820.4811	Prélèvement sur fonds d'aides régulières			65'500.00				48'798.94
820.4812	Prélèvement sur fonds de promo économique			6'000.00				5'094.54
820.4909	Imputation interne extraordinaire							
820.4910	Imputation interne extraordinaire							
Total général			3'938'914.00	4'016'360.00	2'341'173.90	2'353'800.00	2'903'188.76	2'890'719.36
Résultat - Bénéfice / Perte			77'446.00		12'626.10		-12'469.40	

22,10,2009

Conseil Régional - Budget 2010 - Imputations

Attributions 2010	Fonctionnement 40% (statuts)	Aides régul. 30% (statuts)	Promotion économique	Promotion touristique	Investissements 30% (statuts)	Promotion culturelle	Equipements touristiques	Développem. touristique	
Membres	640'000.00	480'000.00			480'000.00		250'000.00	250'000.00	2'100'000.00
Non-membres	10'000.00		6'000.00	6'000.00	6'000.00				28'000.00
Canton	-	-			-				-
Total - Attributions	650'000.00	480'000.00	6'000.00	6'000.00	486'000.00	-	250'000.00	250'000.00	2'128'000.00
Utilisation									
Autorités	-86'500.00	-	-	-	-	-	-		-86'500.00
Administration	-474'954.00								-474'954.00
Affaires culturelles	-	-264'500.00							-264'500.00
Tourisme	-	-187'000.00		-6'000.00				-250'000.00	-443'000.00
Sport		-21'000.00			-20'000.00				-41'000.00
Mobilité	-				-70'000.00				-70'000.00
Participations	-3'100.00	-							-3'100.00
Finances	-8'000.00								-8'000.00
Dév. Territorial	-				-105'000.00				-105'000.00
Etudes préliminaires	-	-			-60'000.00				-60'000.00
Ouvrages & Infrastr.	-	-20'000.00			-				-20'000.00
Promotion économ.	-	-65'500.00	-6'000.00		-65'500.00				-137'000.00
Amortissements	-				-290'380.00				-290'380.00
Attribution réserves	-	-			-		-250'000.00	-	-250'000.00
Total - Utilisation	-572'554.00	-558'000.00	-6'000.00	-6'000.00	-610'880.00	-	-250'000.00	-250'000.00	-2'253'434.00
Total - Attributions	650'000.00	480'000.00	6'000.00	6'000.00	486'000.00	-	250'000.00	250'000.00	2'128'000.00
Différence	77'446.00	-78'000.00	-	-	-124'880.00	-	-	-	-125'434.00
Exédent de prélèvement sur fonds de réserve									202'880.00
Résultat									77'446.00
Solde théorique des fonds de réserve									
Solde 01.01.2010	135'325.05	90'446.32	-	-	656'126.55	8'000.00	435'000.00	67'791.96	1'392'689.88
Attributions 2010	650'000.00	480'000.00	6'000.00	6'000.00	486'000.00	-	250'000.00	250'000.00	2'128'000.00
Utilisations 2010	-572'554.00	-558'000.00	-6'000.00	-6'000.00	-610'880.00	-	-	-250'000.00	-2'003'434.00
Solde 31.12.2010	212'771.05	12'446.32	-	-	531'246.55	8'000.00	685'000.00	67'791.96	1'517'255.88